

parce que le gouvernement fédéral a été l'initiateur d'un bon programme, un programme dont le principe est bon, les vis-à-vis doivent s'abstenir d'émettre des critiques constructives, mais qu'il est impossible d'avoir un débat positif s'ils refusent de croire à l'existence d'un tel programme. Le gouvernement s'est occupé de ces domaines et, si les vis-à-vis veulent se rendre utiles, ils devraient d'abord s'appliquer à se renseigner sur les initiatives du gouvernement fédéral. Il y a lieu, certes, d'améliorer nombre de ces programmes et de formuler à leur égard des critiques constructives, ce qui serait, à mon sens, beaucoup plus réaliste que de faire des déclarations absurdes comme celles du député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), qui a tout simplement passé sous silence les progrès réalisés ou les initiatives qu'on a pu prendre.

**L'hon. M. Dinsdale:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le député a dit que mes remarques étaient absurdes. C'est purement son opinion, car il est passé maître en absurdités.

**M. Cashin:** Je dois signaler au député que les honorables vis-à-vis m'ont donné un excellent cours en absurdités tout au long de ce débat. Je suis donc parfaitement en mesure d'en juger.

En ce qui concerne les ressources, le gouvernement fédéral a pris l'initiative dans un autre domaine. Je veux parler des programmes du ministère de la main-d'œuvre destinés au recyclage afin de permettre aux gens de trouver un meilleur emploi. Il s'agit sûrement là d'une des mesures les plus importantes jamais prises par un gouvernement n'importe où dans le monde pour mettre en valeur les ressources humaines du pays. A mon avis, lorsqu'il s'agit d'un programme d'une telle envergure, on devrait formuler des critiques constructives et apporter des suggestions. Néanmoins, dans leurs discours en faveur de l'amendement présenté par l'ancien ministre de l'Agriculture, les honorables vis-à-vis n'ont pas mentionné une seule fois les programmes et les politiques existantes du gouvernement actuel, qui sont généralement appuyées d'un bout à l'autre du pays et qui ont pavé la voie aux programmes des gouvernements des autres pays. Les honorables vis-à-vis n'ont formulé aucune critique constructive ni aucun conseil au sujet des améliorations qu'on pourrait apporter à ces programmes du gouvernement fédéral.

J'ai eu l'occasion récemment de visiter l'Île du Prince-Édouard et d'obtenir des renseignements de première main sur ce que le ministère de la Main-d'œuvre fait dans cette province pour offrir aux citoyens de régions

rurales la possibilité d'apprendre de nouveaux métiers et d'obtenir de nouveaux emplois. Le même programme a été mis en œuvre à Terre-Neuve et, j'en suis sûr, dans d'autres régions. Il y a aussi le programme de la mobilité de la main-d'œuvre qui vise à faciliter le déplacement des Canadiens vers les régions où il y a des emplois.

J'aimerais parler aussi des politiques du ministère des Pêcheries. Selon les vis-à-vis, le gouvernement n'a pas de politiques à l'égard des pêcheries. Je tiens à signaler qu'en 1964, le ministre actuel des Pêcheries (M. Robichaud) a convoqué une conférence nationale sur les pêcheries, conférence qui a préparé le terrain pour le développement considérable dans ce domaine au cours des trois années qui ont suivi. En fait, ces années ont été les trois années les plus dynamiques qu'ont connues les pêcheries au Canada. Ainsi, une série de conférences tenues sous les auspices du ministère fédéral des Pêcheries a donné des résultats pratiques.

L'une des conférences les plus utiles tenues par le ministère des Pêcheries dans le cadre de la politique des pêcheries formulée lors de la conférence fédérale-provinciale de 1964 a été celle sur le hareng (herring) dans les provinces atlantiques. Elle a contribué de façon extraordinaire au développement et à la mise en valeur de cette ressource dans les provinces atlantiques.

**M. Nasserden:** Surtout des faux-fuyants (*red herrings*).

**M. Cashin:** L'honorable vis-à-vis parle de faux-fuyants. Cela n'a rien de nouveau pour mon honorable ami de la Saskatchewan. Il est regrettable qu'il n'ait pas participé à cette conférence car sa contribution aurait sans doute été plus brillante que celle de certains de ses collègues et il est bien triste qu'il fasse certaines de ses meilleures remarques de son fauteuil. Puis-je déclarer qu'il est six heures?

(La séance est levée à six heures.)

### Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures.

**M. Cashin:** Monsieur l'Orateur, avant la levée de la séance pour le dîner, j'ai mentionné un nombre d'initiatives très importantes prises par le gouvernement actuel dans le domaine de la mise en valeur des ressources nationales, surtout celles qu'a prises le ministère des Forêts et du Développement rural, en mettant l'accent sur le fonds constitué pour le développement économique rural, et